

Droit, économie, gestion mention Management, Spécialité Gestion des services de santé

RNCP15155 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	331
Code(s) ROME	K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les fonctions exercées par le titulaire de la certification sont centrées sur le management : management d'équipe ou gestion de projet dans le secteur des services de santé, au sein des établissements sanitaires et médico sociaux.

Le domaine d'activité visé par la certification cible l'encadrement et le pilotage d'une direction de services de santé publique ou privé, dans le respect de l'environnement politique, juridique, économique des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales afin de comprendre les restructurations en cours.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de la certification pourra exercer les compétences et capacités suivantes :

- mettre en œuvre et assurer la coordination des projets d'établissement et de service de sa structure, à partir d'une connaissance approfondie et pratique de l'environnement politique, réglementaire et économique des établissements sanitaires et sociaux (structures de soins, dépenses de santé, politiques publiques nationales et régionales et économie de la santé),
- mettre en œuvre les programmes d'amélioration et d'évaluation de la qualité des prestations et services proposés, à partir d'une analyse des formes d'organisation du travail et des ressources humaines en place (accompagnement de démarches de certification, conventionnement tripartite, contrôle de l'éthique médicale et professionnelle etc.),
- répartir les moyens et gérer le budget d'une unité de travail, en utilisant les techniques de la comptabilité publique, de la comptabilité analytique de projet et du contrôle de gestion (par exemple, la mise en place du PMSI, Programme de médicalisation des systèmes d'information, les tarifications EHPAD...),
- utiliser les applications informatiques internes et plusieurs bases de données spécifiques du secteur à partir de choix d'indicateurs (complétés de tableaux de bord et de gestion) qu'il a mis en place pour évaluer et suivre les activités des établissements sanitaires et sociaux,
- animer et gérer une équipe d'acteurs de terrain, en utilisant les différentes techniques d'animation de groupe,

d'évaluation d'activité (entretien annuel et d'évaluation) et de fixation d'objectifs d'activité en lien avec les réformes sanitaires, hospitalières et sociales. Il applique à cette fonction d'encadrement le droit du travail, des conventions collectives ainsi que les règles de responsabilité civile, pénale et administrative du secteur,

- intervenir en concevant une ingénierie de projet ou d'organisation dans le cadre de l'accompagnement de réformes ou de projets impliquant une modification des fonctions et métiers. Il est alors chargé de concevoir un dispositif de réorganisation des métiers, de réformes de structures incluant une animation collective.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les diplômés peuvent prétendre à des postes de direction ou d'encadrement dans le secteur sanitaire, social, médico-social, public ou privé.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Gestionnaire d'établissement de santé
- Responsable en organisation

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

- l'administrateur général du Cnam ou son représentant,
- quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant,
- deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.

COMPOSITION DU JURY — VAE

L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la formation ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15155/>